Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-113-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-113

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget voirie et aménagement – décision modificative

Monsieur le Président indique que quelques ajustements budgétaires sont nécessaires sur le **Budget voirie et aménagement**, pour la prise en charge d'une régulation de cotisation d'assurance :

Chapitre	Article	Fonction-Analytique	Sous fonction	Objet	Montant
011	6161	TxExp	820	Assurance Multirisques	3 500,00
012	64131	TxExp	820	Rémunération personnel non titulaire	-3 500,00
Total dépenses fonctionnement					**0,00**

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative proposée au **Budget voirie et aménagement**.

Publication le : 13 OCT. 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 09 85 00
SIRET 252 326 079 00013